

Avis d'appel à la concurrence

Marché public de services n° AO26-08CCI (Accord-cadre multi-attributaire)

Relance suite abandon de la procédure du marché n° AO26-04CCI

Réalisation de prestations de logistique, de communication et de restauration pour les événements organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte

1) Objet du marché

Le marché a pour objet la réalisation de prestations de logistique, de communication et de restauration pour les événements organisés par la CCIM.

Le marché est composé de 3 lots :

- Lot n° 1 - Logistique
- Lot n° 2 - Communication
- Lot n° 3 – Restauration.

La description exhaustive des besoins est définie dans le CCP.

La CCIM retiendra un ou plusieurs candidats, chaque candidat pouvant répondre à un ou plusieurs lots, seul ou en groupement.

En cas de groupement, un mandataire doit être désigné par l'ensemble des membres du groupement.

Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

Il est interdit aux candidats de présenter des offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune variante n'est autorisée.

2) Acheteur public

Chambre de Commerce et D'industrie de Mayotte (**CCIM**)
Place mariage
CS 73904
97641 MAMOUDZOU CEDEX
Siret 130 003 379 00018

Contact

Pour tout renseignement :
Monsieur Toyb HACHIM
t.hachim@mayotte.cci.fr

3) Représentant du pouvoir adjudicateur

M. Mohamed ALI HAMID, Président de la CCIM.

4) Type de procédure de passation et nomenclature

Le marché est passé selon une procédure formalisée (appel d'offres ouvert) en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la commande publique, L2125-1, R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un maximum estimé à 1.500.000 euros en application des articles L.2125-1, R.2162-1 à 6 et R.2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

Nomenclature européenne (CPV) : 79952000-2 Services d'organisation d'événements

5) Modes de publicité retenus :

Annonce sur :

- le site internet de la CCIM: <https://www.mayotte.cci.fr/marches>
- la plateforme des achats de l'Etat (profil acheteur) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
- le bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP)
- le journal officiel de l'Union Européenne (JOUE)
- un journal d'annonces légales.

6) Contenu de la mission – description des besoins

Le contenu détaillé de la mission est défini dans le cahier des clauses particulières (CCP).

7) Lieu d'exécution

Mayotte

8) Modalités de transmission et durée de validité des offres

Sous peine d'irrecevabilité, les offres seront déposées sous forme dématérialisée sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le dossier complet doit être envoyé avant le : **vendredi 12 juin 2026 à 9h00 (heure de Mayotte)**

Les offres comprendront obligatoirement la proposition de prix et tous les renseignements que le soumissionnaire jugera utiles de transmettre à l'acheteur concernant les services (voir le règlement de consultation).

L'offre doit être rédigée en langue française.

L'unité monétaire de paiement est l'euro. Les prix sont fixés hors TVA et TTC.

Les offres des candidats auront une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

9) Modalités d'obtention du dossier de consultation (DCE)

Les candidats peuvent obtenir le dossier en le téléchargeant sur le site de la CCIM (<https://www.mayotte.cci.fr/marches>) et sur le profil acheteur qui est la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) (<https://www.marches-publics.gouv.fr>).

En cas de téléchargement du DCE sur le site de la CCIM, il est demandé aux candidats de régulièrement retourner voir s'il n'a pas fait l'objet de modifications. Les candidats qui téléchargeront le DCE sur PLACE recevront automatiquement un message électronique pour toute modification.

10) Critères d'attribution des offres

Pour chaque lot, les critères d'analyse sont les suivants :

Critère	Sous-critère	Pondération
Valeur technique	Qualité de l'offre, qualité de service et accessibilité	60%
	<i>Qualité et pertinence des services proposés</i>	25 %
	<i>Organisation et modalités de gestion des bons (suivi, justificatifs, facturation)</i>	20 %
	<i>Accessibilité et capacité du prestataire (localisation, horaires des permanences, accueil)</i>	15 %
Prix	Prix pratiqués par le candidat	40 %
	TOTAL (Prix + valeur technique)	100 %

Pour l'appréciation de la valeur technique, le contenu du mémoire demandé à l'article 1.7 du CCP sera également pris en compte.

Modalités de notation du prix : Note prix = (Prix le plus bas / Prix de l'offre) × 40%

11) Conditions de règlement des prestations

Conformément à la dématérialisation des factures, les factures seront transmises à la CCIM via la plateforme Chorus Pro¹.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 et suivants du Code de la commande publique.

Les détails relatifs à la facturation sont dans le CCP du marché.

12) Co-financement de l'opération

Dans le cas où les dépenses relatives à l'exécution du marché entreraient dans le cadre d'un projet co-financé notamment par des fonds européens, le titulaire du marché s'engage à faire mention de l'intervention de l'Europe à chaque fois que la nécessité sera avérée et sera tenu d'une obligation d'informer sur ce sujet.

13) Date limite de dépôt des offres

Vendredi 12 juin 2026 à 9h00 (heure de Mayotte)

14) Date d'envoi à la publication du présent avis

12/05/2026

Le Représentant du pouvoir adjudicateur

Mohamed ALI HAMID
Président de la CCIM

¹ <https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1>